BULLETIN

DE LA

Société d'Etudes Psychiques

DE

MARSEILLE

OU

REVUE PSYCHIQUE DU SUD-EST

Paraissant tous les deux mois

Abonnements : France, Algérie, 5 francs
Union postale, 6 francs
Prix du numéro, 0 fr. 50

Des abonnements cumulatifs au Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, *peuvent être obtenus avec une réduction de prix de moitié par nos adhérents et abonnés.*

DÉPOTS POUR LA VENTE DES NUMÉROS

Librairie FLAMMARION (Aubertin et Rolle), rue Paradis, 34 (coin de la rue de la Darse) ;
Librairie CARBONELL, Allées de Meilhan, 56 (en face de la Faculté) ;

L'ECHANGE EST FAIT VOLONTIERS *avec tous les journaux qui veulent bien nous envoyer de temps en temps quelques-uns de leurs numéros*

SIÈGE SOCIAL : 41, rue de Rome, Marseille

AIX-EN-PROVENCE
IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16

EXTRAITS DES STATUTS ET REGLEMENTS

STATUTS

I. — La Société d'Études Psychiques de Marseille, qui devra avoir son siège à Marseille, a pour but l'étude scientifique et la propagation de l'étude scientifique des phénomènes d'ordres psycho-physiologiques et psychiques étudiés sous les noms de : magnétisme, hypnotisme, lucidité, télépathie, prémonition, extériorisation de la sensibilité et de la motricité, médiumnités diverses, et les questions connexes.

II. — Elle étudie ces phénomènes : 1° par la formation de bibliothèques et de laboratoires ; par l'achat ou la confection d'instruments utiles à leur étude ; par la réunion d'archives et de documents relatifs à ces questions ; 2° par l'observation ou la provocation des phénomènes par les membres isolés, ou, autant que possible, réunis en groupes ou en commissions d'études ; 3° en entrant en rapport avec les Sociétés similaires, et en procurant à ses membres les renseignements et les relations qui peuvent leur être utiles pour ces études ; 4° en provoquant la venue de sujets, de médiums et de conférenciers.

III. — La Société s'interdit d'une façon absolue toute discussion qui sortirait des questions purement scientifiques, en laissant toutefois à ses membres toute liberté pour l'adoption des théories ou hypothèses qui leur paraîtraient le mieux s'adapter aux faits.

IV. — Elle n'a pas à s'immiscer dans les affaires des Sociétés ou réunions locales et similaires, mais elle tendra à les grouper autour d'elle et à centraliser leurs efforts en aidant leur vitalité par des liens d'amitié réciproque et en établissant entre elles des rapports amicaux.

V. — Les dames sont admises au même titre que les messieurs à toutes les fonctions qui ne souffrent pas des restrictions légales.

XII. — Un *Bulletin* servi gratuitement à tous les membres de la Société, sera publié par les soins du Comité, aux frais de la Société.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Les membres actifs, habitant le territoire de la commune de Marseille, auront droit à tous les avantages de la Société. Les membres correspondants, pris exclusivement hors du territoire de la commune de Marseille, les membres actifs, habitant hors du territoire de la commune de Marseille et les membres honoraires auront droit à tous les avantages de la Société, sauf les droits de convocation et de vote aux réunions d'affaires.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques

DE MARSEILLE

4e Année, N° 17 — *1er Trimestre 1906*

SOMMAIRE :

Le Cas de la Disparition du Dr Petersen (suite), par E. Anastay, p. 53. — Bibliographie : *L'Ame et le Corps*, par Alfred Binet, p. 65 ; *De la Cause du Sommeil lucide*, par l'abbé de Faria, p. 65 : *Mémoire sur la Vie de l'abbé de Faria*, par le Dr Dalgado, p. 66 ; *Un Nouveau Sacerdoce*, par Verdad-Lessard, p. 66 ; *Les Voix Lointaines*, par Paul Grendel, p. 66 ; *Souvenirs et Problèmes Spirites*, par Claire G., p. 66 ; *Traité de Graphologie Scientifique*, par le Dr Joire, p. 67 ; *La Vie Future*, Revue de l'Afrique du Nord ; Comment faire progresser les Etudes Psychiques ? par le Dr G. Geley ; Cours pratique d'Astrologie, par R. Schwaeblé, p. 67. — Petite Chronique : les Séances de Matérialisation d'Alger, p. 68.

Le Cas de la Disparition du Dr Petersen

(Suite et fin)

Notre devoir est maintenant d'examiner les circonstances du drame alpestre qui a fait l'objet d'un précédent récit (1) pour savoir quels enseignements on peut en tirer au profit de la science psychique.

Disons tout d'abord que si la découverte du cadavre avait suivi de près la déclaration de Mme Vuagniaux, l'intérêt dramatique aurait été sans doute augmenté. Mais est-ce à dire pour cela, qu'au point de vue scientifique, la portée des ressemblances entre les renseignements révélés et ceux qui ont été fournis par la fin de l'enquête ait été diminuée ? Non, car la non découverte du cadavre a été due, non pas à un défaut des recherches qui ont été, nous l'avons vu, étendues et consciencieuses ; non plus au manque de précision dans les renseignements révélés ; car ce qui était caractéristique de l'endroit désigné paraît avoir été signalé dans les « communications ». En réalité la non découverte du cadavre a été due à une circonstance particulière : l'inaccessibilité marquée du lieu où gisait

(1) Nous prions le lecteur de vouloir se reporter au *Bulletin* n° 16 (4e trim. 1905), en excusant les exigences de notre publication qui nous forcent à mettre un assez grand intervalle entre chaque numéro paru.

le corps du D[r] Petersen et qui se trouvait être un coin perdu du Revard (1).

En effet, le témoin Jacquin déclare dans l'interview du *Progrès de Lyon* (2) que : « les habitants de Mouxy ne sont pas très enthousiastes pour se rendre dans leurs coupes, attendu que ce sont des endroits très dangereux à atteindre » et, dans une lettre particulière, (3) que : « les recherches de la gendarmerie ont pu être très sérieuses, mais pour cet endroit périlleux, il faut connaître l'entrée et bien se hasarder pour passer ». Le D[r] Guyenot n'est pas moins explicite en disant que cet endroit est « d'un accès difficile et des plus dangereux (4). »

Ce qui nous importe donc n'est pas de savoir si oui ou non le cadavre a été découvert après la révélation ; mais si des concordances particulières, frappantes, se trouvent entre les deux ordres de faits et quelle est leur origine.

D'abord, pour voir les choses d'un peu haut, cette concordance existe-t-elle suffisamment pour retenir notre attention et légitimer une étude telle que celle que nous soumettons à l'attention de nos lecteurs ? Oui, car un des témoins les plus éclairés, non suspect de partialité, M. le Commissaire de police Gauthier, questionné par nous au sujet de l'effet produit sur lui par ces concordances, a bien voulu nous donner le récit détaillé des impressions qu'il a éprouvées lors de la reconnaissance du cadavre, impressions qui maintenant encore ne sont pas effacées (5). Le lecteur y trouvera cette chaleur et cette vie qui animent le récit des choses vécues :

(La « caravane » dont parlait le rédacteur du journal de Lyon est arrivée au sommet du Revard et il s'agit de découvrir l'endroit où est

---

(1) Le président du Club Alpin Aixois en ignorait l'existence, d'après M[me] Vuagnaux
(2) N° du 11 mai 1905.
(3) 16 août 1905.
(4) Interview du *Progrès de Lyon*, n° du 14 mai 1905.
(5) Lettre du 14 août 1905.

tombé le corps du Dr P. et de se rendre compte des causes de sa chute.)
« Le garde connaît où est située la propriété Jacquin. Il va nous conduire par des rochers dont il a été question et qui, en haut, bordent la propriété. Nous nous dirigeons de la gare (1) vers la partie Sud du plateau, à deux kilomètres environ de cette gare ; nous passons à côté de cinq petites constructions espacées l'une de l'autre. L'une sert de fromagerie pendant l'été, l'autre, une seconde, pendant les mauvais temps, abrite les troupeaux. La sibylle aurait-elle dit vrai, dans sa lettre adressée à la justice ? Voici la construction qui sert d'abri aux moutons... Où est la voûte ? je regarde et cherche en vain... Nous arrivons dans une gorge profonde et escarpée... Nous continuons notre périlleuse descente... Le garde arrive au haut des rochers au bas desquels est la propriété déclive du sieur Jacquin ; nous marchions silencieusement et pensifs, lorsque tout à coup le garde s'écrie :

« Docteur, avancez, je vous prie... surtout pas d'imprudence... vos souliers ne sont pas ferrés et malgré votre bâton, vous pourriez glisser et tomber dans le vide.

« Saisissez une branche de l'arbuste qui est à côté de vous.

« C'est cela !... n'allez pas plus loin... penchez-vous et regardez...

« Quel spectacle curieux... voilà le rocher à paroi verticale du sommet duquel est probablement tombé le docteur...

« Oh ! quelle étrange chose (2) je remarque une voûte que je ne connaissais pas ; elle s'enfonce sous le Revard. Et dire que depuis près de trente ans je parcours les endroits dangereux de cette montagne !

« A ces mots le Dr Guyenot se retourne ; nos yeux se rencontrent :

« Le rocher à paroi verticale (la lettre anonyme disait : précipice perpendiculaire) la voûte vue pour la première fois par le garde (mais c'est la voûte décrite par la sibylle !)

« Avec mille peines, le docteur s'approche de moi. Nous nous communiquons nos impressions ; nous sommes saisis d'étonnement...

« — Tout cela est bien, dis-je... le hangar aux moutons, précipice perpendiculaire, voûte,... est-ce bien sous ce rocher à paroi verticale, sous cette voûte, que se trouve le cadavre de M. Harald Munch Petersen ?...

« La réponse à ma question ne devait pas se faire attendre...

« En effet le garde-champêtre, au moyen d'une corne, fait un vibrant appel... Les montagnards, les gendarmes, le secrétaire et le

---

(1) La gare du chemin de fer à crémaillère établie au sommet du Revard. Voir la planche I, *Bull.* 16.
(2) C'est le garde qui parle.

brigadier de police (1) (qui ont mis deux heures et demie pour se rendre de la gare de Pugny au sommet du Bois-Noir) répondent par des cris. Ils nous aperçoivent, montent encore et sont bientôt à peu de distance de nous, à côté du cadavre, à quarante mètres environ du rocher près duquel nous nous tenons debout...

« Les renseignements donnés au juge de paix par la dame aixoise étaient donc exacts... »

M. le commissaire Gauthier établit dans son rapport que le Dr P. s'était dirigé vers le sommet du mont Revard par le sentier du club alpin (2) ; y avait déjeuné et était redescendu par le même chemin ; « que près de la mare, il a pris une fausse direction en s'engageant dans le sentier de droite qui l'a conduit à l'abîme », et il termine par la conclusion que : « c'est bien à un accident de montagne qu'est due la mort de M. Harald Munch Petersen ; on ne peut l'attribuer à aucune autre cause. »

D'autre part le docteur légiste déclarait à ses compagnons de route que « le Dr P. a survécu plusieurs heures à l'accident dont il a été victime, mais il est impossible de préciser le temps qu'a duré son agonie (3). »

Les principaux éléments de la révélation paraissent donc se réunir pour attester son caractère véridique et il nous reste à envisager les hypothèses possibles pour expliquer ce cas remarquable après avoir examiné, en les serrant de plus près, les détails que nous connaissons déjà.

Il était possible de supposer que le Dr P. était mort en tombant d'un rocher, et la révélation aurait pu, en toute rigueur, n'être que l'effet d'une coïncidence ; mais les détails véridiques fournis par la fameuse « communication » nous paraissent devoir faire écarter, par leur nombre et leur caractère particulier, cette hypothèse un peu simpliste.

---

(1) L'expédition s'était scindée en deux parties qui devaient se rencontrer en chemin.

(2) Il a été établi, par divers moyens, que le Docteur ne s'était pas servi du chemin de fer à crémaillère (enquête de M. Gauthier.)

(3) Enquête de M. G.

Il s'agit d'abord d'un « précipice perpendiculaire » ce qui est exact ; puis d'une « voûte » qui doit jouer un rôle sérieux dans la reconnaissance puisque ce terme est répété jusqu'à trois fois dans les communications originales. Or ce détail important est confirmé puisqu'une voûte naturelle existait dans le voisinage immédiat du rocher à double étage d'où est tombé le Docteur. On voit par le plan de la planche II (1) que l'ouverture de cette voûte qui a frappé l'attention du garde et des assistants se trouvait à une quinzaine de mètres du sommet du rocher à double étage. Mais si on considère la forme de cette voûte, on trouve qu'elle est plus rapprochée et vraiment *en dessus* du cadavre puisque « si une ligne était tirée vers l'Est, du sommet d'une perpendiculaire élevée au lieu du cadavre, elle aboutirait sinon sous l'extrémité sud de la voûte, assurément bien près de cette extrémité (2). » Cette voûte, qui sert de refuge aux blaireaux, a une ouverture d'un mètre de large, sur 1 mèt. 50 de hauteur, en saillie de deux mètres environ et comme suspendue dans le vide, et elle va s'élargissant dans la direction du sud, où se trouve le rocher à double étage, au point d'atteindre 7 à 8 mètres de profondeur, constituant ainsi « une grande chambre, de sorte que si un homme tombait dans cette voûte, il ne pourrait plus en sortir (3). »

Le Dr P. aurait pu, d'après M. Gauthier qui donne cette opinion à titre de simple hypothèse (4), tomber d'un rocher qui surplombe cette voûte et arriver au point où il a été trouvé (5), ce qui rendrait la « communication » plus littérale sur ce point ; mais nous sommes tenu d'accepter la version généralement admise par les montagnards qui ont vu les lieux et par M. le

---

(1) *Bull.* n° 16.
(2) Lettre de M. Gauthier du 26 sept 05. (Voir la planche II. Cela est surtout visible si on veut bien tourner la fig III de façon à ce que le fond de la gorge des Chérassons soit placé à l'Est, en face de l'observateur.)
(3) Lettre de M. Jacquin du 17 sept. 05.
(4) Lettre du 7 sept. 05.
(5) La partie supérieure de la gorge, bordée par les rochers, forme un arc de cercle dont les pentes de la base convergent vers une partie centrale (voir la planche II).

médecin légiste Guyenot qui admet que le Dr P. est tombé du rocher à double étage voisin (fig. 2, pl. II) (1). Quoi qu'il en soit, le corps du Docteur a été trouvé non pas *dans* ni *sous* cette voûte, mais *en dessous*. Il y aurait donc eu une légère impropriété de terme dans la description, mais non une inexactitude marquée.

Pour le second point de la lettre transmise aux autorités, la bergerie, il n'y a pas d'erreur non plus. La bergerie existait et se trouvait, d'après les témoins, à 400 ou 500 mètres de là (2). On sait combien, en montagne comme en mer, les distances sont relatives et nous pensons que l'appréciation qui a été donnée par la communication peut être considérée comme assez juste, et c'est bien l'impression que paraît avoir eue l'honorable M. Gauthier dans la narration relatée plus haut (3).

Nous passons aux autres détails un peu moins importants par ce qu'ils sont rapportés dans deux documents qui n'ont pas eu la consécration de l'authenticité officielle :

Les taches de sang pouvaient avoir leur importance au moment où l'évènement était récent, mais non plus lorsque la pluie ou les neiges ont eu balayé constamment les lieux.

Si le Dr P. a passé à pied par la Roche du Roi et Mouxy, personne n'a pu en témoigner ; sauf une femme de Mouxy qui a déclaré qu'un passant, sans bicyclette et ressemblant au portrait du Dr P. lui aurait dit qu'il allait au Revard, le jour de l'accident. Le fait qu'il a été à peu près établi que le Docteur ne s'était pas servi de bicyclette semble donner quelque appui à cette déclaration.

L'affirmation que le Dr P. est tombé en deux fois,

(1) Sans doute parce que le sentier qui vient du sommet aboutit tout droit à ce rocher. (Lettre du garde Burdet, du 2 oct. 1905.)

(2) M. Gauthier a eu l'obligeance de consulter à ce sujet le garde champêtre de Mouxy et un chasseur « qui connait parfaitement la montagne » qui lui ont déclaré que « la distance à vol d'oiseau était plutôt inférieure à 500 mètres. » (Lettre du 7 sept. 05.)

(3) En mer, deux vaisseaux qui se rencontrent à 500 mètres sont assez près l'un de l'autre, eu égard au vaste espace qui les entoure. En montagne où la vue porte au loin, un effet analogue doit se produire.

au pied d'une paroi perpendiculaire, puis sous une voûte, répétée une autre fois, avec d'autres termes (chercher au bas d'une paroi qui surplombe un précipice ; il est d'abord tombé là puis ensuite dans un gouffre (1) bien que mal exprimée puisqu'elle peut, à la rigueur, s'appliquer à une chute se produisant du rocher qui surplombe la voûte, est néanmoins assez frappante, car elle nous paraît s'appliquer mieux à l'hypothèse officielle qui fait tomber le Docteur du rocher à double étage formant le fond du couloir de droite des Chérassons (2).

Enfin vient l'heure de la chute qui, paraissant erronée, nous fait un peu l'effet d'une légère tache sur un joli visage. On pourrait discuter et soutenir que le Docteur, surpris par la nuit, s'est aventuré trop légèrement, et c'est peut-être l'idée inconsciente qui a été suggérée à Mme Vuagniaux au moment où, faisant des questions mentales, comme nous avons vu qu'elle avait l'habitude d'en faire, elle se répondait sans doute à elle-même (3).

Nous tenons pour acquis que la chute a eu lieu au moment où la montre s'est arrêtée, c'est-à-dire à 3 h. 54 (4).

Cela constitue la seule erreur, d'ailleurs légère, que nous ayons à relever, si on ne tient pas compte de celle

---

(1) 3e comm. *Bull.* 16.

(2) (Voir les croquis de la planche II ; in *Bull.* 16.) Les gens qui s'imaginent qu'on dirige ces investigations comme un cours de chimie ou de physique seront peut-être étonnés d'apprendre que même à propos de l'hypothèse officielle, qui paraît si simple, nous ayons eu du mal à dégager la vérité. Voici en effet ce que disait le médecin légiste M. Guyenot dans une interview du *Progrès de Lyon* (14 mai 05) : « Après la bifurcation du chemin, le sentier de droite, plus large et piétiné par les bestiaux, aboutit à une prairie à pente très inclinée, sans buissons, surplombant le couloir de droite des rochers de Chérassons. Cette prairie se termine brusquement par un précipice de rochers à pic Par suite d'un faux pas, vertige ou malaise, le Docteur a dû perdre l'équilibre et être précipité dans le couloir des Chérassons. » Comment concilier cette idée de couloir avec les notions que nous connaissons ? Par une topographie spéciale et compliquée des lieux que peut seule nous révéler les tracés de la planche II, dressés sur les indications précises qu'a bien voulu nous communiquer M. Gauthier. Ce couloir de droite qui est au bas de la prairie « à pente très inclinée » est très étroit à la partie supérieure puisqu'il n'y mesure qu'un mètre et va en s'élargissant à la partie inférieure ; *il est constitué, dans sa partie profonde, par le rocher lui-même à deux étages dont il a été si souvent question*, en formant « le précipice de rochers à pic » par où le Docteur a été précipité, comme cela apparaît clairement par les fig. de la pl. II. Quand au couloir de gauche qui aboutit au même vallon, mais prend son point de départ beaucoup plus haut, il ne nous intéresse pas.

(3) Cette erreur paraît d'ailleurs avoir été réparée, nous l'avons vu, par une communication postérieure faite à Mme V. pendant l'hiver.

(4) Le soleil s'est couché à 5 heures dans cette journée.

qui provient de la déclaration que « le corps sera trouvé sur les indications » affaiblie par une déclaration précédente où il est dit que le corps sera retrouvé « si Dieu le veut ».

En résumant l'impression que nous procurent les relations établies entre l'évènement et les révélations qui l'ont suivi, nous dirons que dans ce fait, comme dans presque tous ceux qui sont rapportés des séances de mediumnisme, on trouve ce mélange de choses vraies et de choses fausses ou approchées, qui donne toujours un caractère un peu flou à l'ensemble et jette l'esprit dans des perplexités sans cesse renaissantes. Mais si la proportion du vrai et du faux varie dans chaque cas, ici nous sommes assez bien partagés car le vrai paraît dominer de beaucoup le faux. Si on veut bien nous permettre une comparaison, nous dirons que les communications de Mme Vuagniaux nous ont fait un peu l'effet de messages qui seraient transmis, au moyen du téléphone, par une personne qui aurait vu le lieu et la scène, et à qui on ne donnerait qu'un temps limité, une demi-minute par exemple, pour chaque communication; ce qui l'empêcherait de choisir ses termes et la ferait parfois passer « à côté » de ce qu'elle voudrait dire.

Nous abordons maintenant les hypothèses qui pourraient être proposées pour tenter l'explication de ce fait.

La plus simple qui se présente à l'esprit est celle *d'une connaissance inconsciente des projets du Dr P., associée à celle des lieux qui auraient pu être connus comme dangereux par l'un des témoins de la séance.*

On a vu que le Docteur avait demandé des renseignements à l'hôtel, sur les excursions à faire et qu'il avait, la veille de l'accident, déposé sa carte au Grand-Cercle où il aurait pu parler de ses projets. L'un des témoins ayant assisté à la séance spirite aurait donc pu, en stationnant à une table de café ou en se promenant dans un jardin public, enregistrer, sans s'en rendre compte, un propos tenu par un voisin, etc.

D'abord l'enquête que nous avons faite est plutôt défavorable à cette idée. En l'absence du Président du Cercle, démissionnaire, le sous-directeur M. R. a bien voulu nous informer que « personne au Cercle ne peut fournir de renseignements sur le D[r] Petersen qui a passé parfaitement inaperçu au milieu de la foule des habitués de l'établissement (1). » De plus M. G., contrôleur du Cercle, qui a inscrit le nom du visiteur, a déclaré que le Docteur « qui parlait difficilement le français, n'a pas dit un mot de son intention d'aller au Revard et n'a du reste parlé de quoi que ce soit ». (2) Du côté de l'hôtel où a logé le Docteur, moins de succès encore : voici, en effet, ce que le Directeur a eu l'obligeance de répondre à la question que nous lui posions : le Docteur a-t-il pu donner une indication quelconque sur ses projets d'excursions ?

Aix-les-Bains, 6 août 1905.

Monsieur,

« En réponse à votre lettre du 4 courant j'ai l'honneur de vous dire qu'en partant de chez moi, le Docteur a dit à ma fille (qui lui avait indiqué plusieurs promenades à faire) qu'il allait à bicyclette (3) au *Col du Chat* ; c'est même ce qui a égaré la police pour les recherches, car personne ne se serait douté que le Docteur était allé à la montagne du Revard, montagne qui ne possède aucune route carrossable. »

« Agréez, etc... »

E. V.

Pour répondre à l'objetion que quelqu'un des assistants aurait pu connaître les endroits dangereux du Mont Revard, nous devons dire que ni M. et M[me] Vuagniaux, ni M[lle] B., n'avaient jamais fait l'ascension de cette montagne. M[me] B. y a été une seule fois, il y a dix ans, avec son mari et un parent ; elle se rappelle avoir parcouru des vignes, puis des sentiers non dangereux et elle n'a conservé de cette course qu'un sou-

(1) Lettre du 8 août 1905.
(2) Enquête de M. Gauthier.
(3) Nous avons vu que le Docteur s'était borné à parler de bicyclette, mais qu'il n'en n'avait pas fait usage.

venir agréable dû à la vue merveilleuse dont elle a joui au sommet.

D'ailleurs toutes les indications qui ont précédé et dont l'une nous montre la propriété Jacquin comme un endroit isolé « absolument désert et dangereux ou aucun touriste, aucun chasseur ne se risque à faire l'ascension » (1) doivent démontrer *a fortiori*, que l'endroit est impraticable pour une femme. Enfin les déclarations les plus caractéristiques ont été faites lorsque M[me] Vuagniaux était seule.

L'hypothèse de la subconscience devant être mise de côté, nous avons à examiner celle de la télépathie :

Le Docteur, avant de mourir, aurait, par la force de sa pensée, impressionné des couches plus ou moins profondes de la subconscience de personnes qui, à l'état de veille ou de sommeil (et dans ce dernier cas, par des rêves ignorés au réveil) auraient conservé cette impression à l'état latent et sous forme de tableaux plus ou moins animés, pour la mettre au jour à un moment favorable.

Ce qui pourrait peut-être donner un semblant de force à cette supposition c'est que le D[r] Petersen se trouvait dans d'excellentes conditions pour télépathier selon les règles généralement admises : il était jeune, surpris en toute vigueur, dans un état d'esprit terrible et désespéré, loin de tout secours ; son agonie a pu, d'après le médecin légiste, durer « plusieurs heures ». Mais d'un autre côté pourquoi cette force mentale serait-elle allée trouver des personnes à lui profondément inconnues ? Comment expliquer qu'une influence déposée dans la subconscience d'une personne ait pu attendre vingt et un jours pour se manifester au dehors, et a-t-on réellement fait la preuve d'un pareil phénomène ? Nous ne pouvons considérer la télépathie que comme un jalon à peine planté d'hier et cette supposition que nous sommes dans l'impuissance, dans notre cas spé-

(1) Déposition Jacquin, in *Bull.* 16, p. 46, partie soulignée.

cial, d'étayer par aucune preuve, ne peut nous arrêter plus longtemps.

Nous passons à l'hypothèse, peut-être plus acceptable de la télesthésie :

Un des assistants aurait projeté son inconscient et vu, par des moyens encore inconnus de la science officielle (claivoyance ou lucidité du somnambulisme et des états hypnoïdes) les évènements qu'il aurait traduits sous la forme d'une « communication » spirite.

Les magnétiseurs soutiennent que les chosent se passent quelquefois comme si cette hypothèse était une réalité ; mais d'abord les expériences qu'ils font ont lieu sur des sujets endormis et non à l'état de veille comme l'étaient nos spirites ; et puis, est-il vraiment démontré qu'un somnambule a bien le pouvoir de « voir » dans le passé comme dans l'avenir? Ces faits sont rares et inconstants ; ils brillent dans chaque psychique comme une lueur fugitive qui s'éteint bientôt, se ranime parfois pour s'éteindre définitivement ; de sorte que, en l'état de la science actuelle, nous ne voyons pas ce qu'on pourrait répondre à celui qui vous dirait : « Vous prétendez que la lucidité est un phénomène autonome et qui n'a rien à voir avec le spiritisme ; et bien, moi, je prétends que le spiritisme seul existe et que dans les cas où vous croyez observer de la lucidité, c'est un « esprit » qui en est la cause. » Nous verrions même une foule de considérations accessoires accourir au secours de cette notion spirite et la soutenir de leur influence ; mais tel n'est pas notre but, et nous n'accorderons pas plus de valeur ici à l'hypothèse spirite qu'à la précédente, guidé en cela par l'esprit scientifique qui nous interdit d'avancer plus que nos positions ne nous le permettent. Nous sommes avant tout désireux de mettre en garde contre des théories prématurées et hasardées, et surtout contre la tendance trop humaine à pousser à l'extrême des hypothè-

ses invérifiables pour les opposer les unes aux autres avec impétuosité et à grand fracas.

Chacun sera libre ici d'interpréter les faits avec ses goûts et ses préférences. Les uns diront par exemple qu'un « Esprit » qui se serait intéressé au Dr P. n'aurait pas manqué de laisser de côté les rochers et les autres accessoires du paysage pour nous parler de sa montre ou d'autres objets personnels, d'une reconnaissance inestimable; de l'attitude du corps, bien plus caractéristique encore, etc... Mais d'autres répondront que « l'Esprit » ne voulait pas donner de signe d'identité, mais fournir seulement l'occasion de trouver le corps, à cause de la famille, etc; de sorte que nous n'en serions pas plus avancés. Nous ne blâmons pas ces tentatives, puisqu'au contraire notre cas est fait pour les provoquer; mais nous sortirions de notre cadre si nous nous laissions entraîner à tirer des conclusions plus étendues que nos prémisses ne le comportent.

Nous laisserons donc le lecteur méditer sur ce cas étrange, en toute connaissance de cause, puisque nous lui en avons livré tous les détails, et nous dirons simplement que nous estimons que les théories de la télesthésie et du spiritisme qui, en dernier ressort, peuvent, pour l'explication de cas semblables, se disputer la prééminence, doivent se regarder, non comme des chiens de faïence, selon l'expression pittoresque de Flournoy, mais comme des amoureux qui veulent se parler et sont destinés, peut-être, à s'unir un jour par un bon mariage, pour avoir (comme dans les contes de fées) « de nombreux enfants ! »

E. ANASTAY.

Bibliographie

L'Ame et le Corps (1), par Alfred BINET, *directeur du Laboratoire de Psychologie à la Sorbonne.*

Deux choses nous ont tout d'abord plu en examinant ce volume : d'abord la réhabilitation d'un titre qui paraissait à jamais démodé et hors d'usage malgré un emploi séculaire ; ensuite le nom de l'auteur, connu comme un psychologue de haute valeur, d'une finesse et d'une acuité d'esprit remarquables.

A la lecture, nous avons dû cependant reconnaître que, malgré des efforts louables, le moment n'était peut-être pas venu pour poser un problème si formidable en termes suffisamment précis et scientifiques.

Il est bon toutefois de « creuser » des ouvrages semblables, ce que d'ailleurs le tour d'esprit de l'auteur rend particulièrement agréable, ne serait-ce que pour se familiariser avec les conditions du problème et savoir ce que les spécialistes peuvent en dire pour discuter ces conditions.

De la Cause du Sommeil lucide ou Etude de la Nature de l'Homme (2), par l'abbé de FARIA, préface et introduction du Dr D. G. DALGADO, *de l'Académie Royale de Lisbonne.*

Le Dr Dalgado, a rendu un véritable service à la science en rééditant, avec des commentaires intéressants, un ouvrage important pour l'histoire de l'hypnotisme et « disparu depuis longtemps de la circulation courante ». On y verra que l'abbé de Faria, méconnu de son temps, a été le véritable initiateur de la théorie et de la thérapeutique suggestives, telles que l'ont établies, après lui, les fondateurs de l'Ecole de Nancy. Le lecteur sera surpris de la quantité de faits exacts et d'idées justes qui n'ont été confirmés que beaucoup plus tard, mis à jour dans cet ouvrage, par le génie indépendant de l'illustre abbé qui mérite ainsi de prendre une place à part et bien à lui, au milieu de la foule des magnétiseurs du siècle dernier.

---

(1) Troisième mille; in-12; 288 p., prix : 3 fr. 50 : Ernest Flammarion, édit., 26, rue Racine, Paris. Ce volume fait partie de l'excellente « Bibliothèque de Philosophie Scientifique. »

(2) Réimpression de l'édition de 1819, in-12, LXIII et 360 p. ; prix : 3 fr. 50 ; H. Jouve, édit., 15, rue Racine, Paris.

Mémoire sur la Vie de l'Abbé de Faria; Explication de la charmante légende du Château d'If dans le roman « Monte-Christo » (1), par le Dr G. DALGADO.

Ce mémoire peut être considéré comme un complément de l'ouvrage précédent car, après le savant, il étudie l'homme d'action et le philosophe. Il montre comment la véritable vie de l'abbé de Faria a pu être suivie presque pas à pas par la légende créée par le talent du grand romancier français. Il donne en outre, par des reproductions de pièces rares, une idée des satires qui se sont exercées aux dépens de l'abbé incompris. Cet ouvrage sera d'une lecture très agréable, même pour les touristes qui vont chaque année, par milliers, contempler le trou par lequel le héros Edmond Dantès communiquait avec le célèbre abbé Faria, et qui risqueront d'y perdre quelques illusions.

Il serait à désirer que la vie des principaux magnétiseurs fût étudiée avec le même esprit de scrupule scientifique que celui qui domine dans cette petite étude.

Un nouveau Sacerdoce; comment il faut le comprendre; comment il faut l'organiser (2), par P. VERDAD-LESSARD.

Brochure de propagande bien opportune, par un protagoniste du spiritualisme chrétien envisagé sous une forme à la fois élevée et pratique.

Les Voix Lointaines, (3) par Paul GRENDEL. Ce pseudonyme cache une plume féminine, fine et diserte, qui a déjà donné mainte œuvre d'un genre spécial et cher aux gens déjà convaincus qui veulent, à tout prix, avoir des nouvelles de ce qui se passe dans « l'au delà » et qui trouveront dans ce petit volume de quoi se satisfaire. L'auteur déclare néanmoins sagement, dans sa préface, que cette « initiation exige la persévérance, le recueillement, le jugement, la méfiance de soi-même et le désir absolu d'obtenir une parcelle de vérité ». Voilà qui est parler d'or.

Souvenirs et Problèmes Spirites (4) par Claire G.

Ce livre, écrit d'un style coulant et limpide, contient, en plus de considérations philosophiques analogues à celles du précédent, le récit de nombreux faits spirites qui le rendent d'une lecture aussi

(1) In-12, p. 184, prix : 2 fr. 50; même adresse que l'ouvrage précédent. Prix de l'édition abrégée, sans les pièces historiques et littéraires, 1 franc.

(2) In-12, 50 p., prix : 1 fr. 50; vendu au profit d'œuvres sociales. Edit. Leymarie, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

(3) In-12, 232 p., prix : 2 fr. 50; chez P. Leymarie, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

(4) In-8°, sur papier de luxe, 390 p., prix : 5 francs; librairie des Sciences Psychiques, 42, rue Saint-Jacques, Paris.

attrayante que celle d'un roman pittoresque et vécu. Il répond à la question que l'on se pose parfois : que serait la vie si le spiritisme était une réalité de tous les jours ? Nous craignons toutefois que, pour bon nombre de lecteurs, il n'amène qu'un réconfort passager, une lueur d'espoir dans les ténèbres. Tels ces spectacles pompeux où, sous l'éclat des lumières et des costumes, se manifeste la noblesse des sentiments de rois et de princesses qui s'avancent accompagnés d'une musique divine. L'âme en est ébranlée et jetée hors d'elle-même ; puis quand le spectacle est fini et qu'on a revêtu son pardessus, on sort dans la nuit noire et, alors, la boue vous paraît plus gluante, l'humidité plus pénétrante, la figure blafarde des passants attardés plus triste, a dérision de la vie plus amère que jamais !

Traité de Graphologie Scientifique (1) par le Dr Paul Joire.

C'est là un essai heureux pour faire rentrer la graphologie dans le cadre des connaissances scientifiques. Il est vrai que l'art doit intervenir ici pour assembler judicieusement les éléments d'une information détaillée et précise, mais il en est souvent de même avec les autres méthodes d'exploration qui passent pour plus scientifiques. L'œuvre du Dr Joire est très ordonnée et très minutieuse. Ceux qui ne connaissent pas la question la trouveront sans doute plus riche qu'ils ne le croyaient ; ceux qui la connaissent y trouveront des vues d'ensemble très justes, des spécimens nombreux d'écriture et une revue méthodique des particularités graphologiques groupées, pour la commodité du lecteur, dans des tableaux d'ensemble qui paraissent très pratiques.

La Vie Future, Revue Psychologique de l'Afrique du Nord (2). C'est le titre d'une nouvelle publication à laquelle nous souhaitons cordialement la bienvenue et qui sera chargée de représenter la *Société Algérienne d'Etudes Psychiques*.

Comment faire progresser les études psychiques ? Quelques vœux et projets par le Dr Gustave Geley.

Brochure de dix pages envoyée par la Société d'Etudes Psychiques de Genève qui désire soumettre cette question à l'étude.

Cours Pratique d'Astrologie, méthode claire pour l'érection de l'horoscope (3), par René Schwaeblé.

Opuscule dont le titre indique suffisamment le but et les tendances.

E. A.

---

(1) In-12, 229 p. ; prix : 3 francs ; édit. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.
(2) Mensuelle, 6 et 8 francs par an ; 37, rue de la Lyre, Alger.
(3) In-16, 42 p., prix : 2 fr. 15 ; chez Lucien Bodin, 5, rue Christine, Paris (VIe).

Petite Chronique

Les séances de Matérialisation d'Alger. — Les lecteurs fidèles de l'excellente *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, dirigée par le distingué M. Gabriel Delanne, ont pu suivre, depuis assez longtemps et avec un intérêt passionné, le récit des séances émouvantes de matérialisation qui se sont produites à Alger, dans la villa Carmen, chez M. le général et M[me] Noël.

La manifestation principale de ces séances exceptionnelles consistait dans l'apparition tangible et photographiable d'un oriental de grande taille, barbu, revêtu de riches parures, parlant avec quelque difficulté, s'exprimant en français, et paraissant attacher ses sympathies à la famille du général à laquelle il donnait de nombreuses preuves de dévouement (1).

Depuis longtemps la bonne foi et l'honorabilité de la famille Noël nous avaient convaincu de la réalité de ces faits ; d'autant plus que nous avions en leur faveur le témoignage d'un officier de marine, digne de toute foi, qui avait touché et photographié le fantôme et nous avait donné de vive voix le récit de ses impressions personnelles. Nous n'en avions pas parlé néanmoins parce que nous savions ces séances fermées, très fermées.

Aujourd'hui, grâce à la visite prolongée, à Alger, de M. Delanne et de l'éminent professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, président de la S. P. R. de Londres, M. Charles Richet, visite qui doit donner à ces faits un certain retentissement, il n'y a plus lieu pour nous de garder la même réserve (2).

Ces messieurs ont, à leur tour, vu, touché et photographié le fantôme, et cela en s'entourant de toutes les précautions minutieuses que l'on pouvait désirer d'eux et qu'il fallait attendre de leur perspicacité éclairée.

C'est donc une conquête de plus pour la science que nous cultivons, conquête qui consacre définitivement la validité des fameuses expériences de Crookes, avec les apparitions de « Katie-King », si souvent citées dans les controverses et qui paraissaient jusqu'ici, à des regards peu attentifs, comme des expériences un peu « en l'air ».

Une chose très encourageante dans les expériences d'Alger et qu'il faudra retenir, c'est que la même matérialisation a été obtenue au moyen de plusieurs médiums successifs, pris un peu au hasard dans l'entourage de la famille du général Noël. On pourrait donc espérer, avec de la persévérance et de l'esprit de suite, arriver à des résultats analogues... mais voilà : c'est qu'il y manquera toujours un peu de cette foi vivace et brûlante qui anime la sympathique générale Noël et qui fait « marcher » du même pied, envers et contre tous, les expériences et les « Esprits » !

---

(1) Disons pour nos lecteurs non initiés que ces apparitions d'entités à forme et à mentalité humaines se distinguent des manifestations ordinaires de la matière en ce qu'elles ont la propriété de fondre et de se dissoudre rapidement sous les yeux des spectateurs émerveillés. C'est inouï ; mais qu'y faire ? Est-ce d'ailleurs beaucoup plus inouï que d'entendre parler et chanter un morceau de fer ou une lampe (Téléphonographe de Poulsen ; lampe à arc téléphonique), et de voir tant d'autres merveilles ? Nous allons vite, voilà tout ; tant pis pour les retardataires.

(2) Le compte rendu de ces faits a paru dans les *Annales Psychiques*, avec les reproductions photographiques, ainsi que dans le journal de M. Delanne.

Le Gérant : H. MONIER.

Aix. — Imprimerie J. NICOT, rue du Louvre, 16. — 6.51

H. Monier

ART. 2. — Pour être membre actif, il faut faire une demande écrite au Président et être présenté par deux membres actifs au Comité qui décidera l'admission à la séance qui suivra celle de la demande...

ART. 3. — La cotisation des membres est fixée à 12 francs par an pour les membres actifs et à 6 francs par an pour les membres correspondants. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation. Elle est exigible d'avance et par trimestres indivisibles partant du 1er janvier.

Lorsque plusieurs membres de la même famille font partie de la Société, il ne sera demandé que la moitié de la cotisation aux membres autres que le membre principal.

ART. 4. — Tout nouveau membre adhérent est engagé pour un an.

ART. 7. — Les personnes désireuses de se couvrir d'un pseudonyme ou d'un chiffre, tant pour leur inscription sur le registre que pour la signature des procès-verbaux d'expérience ou des séances, auront le droit de le faire.

ART. 22. — Nul ne pourra être admis aux séances, s'il n'est membre de la Société, ou s'il n'accompagne un membre de la Société, ou s'il n'est muni d'une invitation personnelle émanant du Secrétariat ou du Président, à moins de séances exceptionnellement ouvertes.

ART. 24. — Les séances expérimentales seront toujours dirigées de droit par le Président ou par un des Vice-Présidents ou par un membre désigné par eux, et, à leur défaut, par un membre désigné par les assistants. Nul ne pourra déroger à cette obligation sous peine de blâme.

Quand le silence sera demandé, nul ne sera autorisé à prendre la parole sans la permission du Directeur de la séance et ne pourra poser de questions sans passer par son intermédiaire.

Toute tentative d'expérience ou de contrôle expérimental faite en dehors du consentement formel du Directeur de la séance sera blâmée sévèrement et pourra motiver l'expulsion et l'exclusion du membre qui l'aura tentée.

Règlement de la Bibliothèque

1. — La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que les séances régulières de la Société d'Études Psychiques de Marseille.

3. — Les livres ordinaires pourront être envoyés en colis postal et aux frais des destinataires qui devront déposer une caution fixée par le Comité, aux membres actifs, correspondants et honoraires, avec l'autorisation et sous la responsabilité du Président.

Journaux reçus au siège de la Société

Bulletin de l'Institut Psychologique international, rue de Condé, 14, Paris ; tous les deux mois ; 20 francs ; étranger 22 francs.

Archives de Psychologie ; publiées par TH. FLOURNOY et ED. CLAPARÈDE ; paraît en fascicules. Kündig. éditeur, 11, Corraterie, *Genève*. 15 francs par an, en souscrivant d'avance.

Revue de l'Hypnotisme, Dr BERILLON, 4, rue Castellane, Paris (VIIIe), mensuel 8 francs ; départements 10 francs ; étranger 12 francs.

Annales des Sciences Psychiques, Dr DARIEX. Chez Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe), tous les deux mois ; 12 francs, le no 2 fr. 50.

Revue des Etudes Psychiques, C. DE VESME, 6, rue Saulnier, Paris, mensuel ; 8 francs ; pour 6 mois 4 fr. 25 ; le no 1 franc.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, A. THOMAS, 25, rue du Faubourg Saint-Jean, Nancy. Tous les deux mois ; 5 francs ; étranger 6 francs (2 fr. 50 et 3 francs, pour les abonnés au Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Marseille.)

Journal du Magnétisme, du Massage et de la Psychologie. H. DURVILLE, 23, rue Saint-Merri, Paris (IVe) ; trimestriel ; 4 francs ; le no 1 franc.

La Paix Universelle, A. BOUVIER, 5, cours Gambetta, Lyon, bi-mensuel ; 3 francs ; étranger 4 francs.

La Lumière, Lucie GRANGE, 23, rue Poussin, Paris (XVIe) ; mensuel ; 7 francs ; étranger 8 francs ; le no 0 fr. 60.

La Tribune Psychique, 57, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris (Xe) ; mensuel ; 5 francs.

Revue Spirite, P. LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, Paris ; mensuel ; 10 francs, étranger 12 francs ; le no 1 franc.

Revue Scientifique et Morale du Spiritisme, Gabriel DELANNE, 40, boulevard Excelmans, Paris ; mensuel : 10 francs ; étranger 12 francs ; le no 1 franc.

Le Progrès Spirite, Laurent DE FAGET, 61, rue de l'Avenir. Les Lilas (Seine), mensuel ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 40.

Les Temps Meilleurs, LESSAR, 15, rue Rubens, Nantes, 5 francs ; étranger 6 francs.

La Résurrection, A. JOUNET, Saint-Raphaël (Var) ; tous les deux mois ; 2 fr. 50 et 3 francs.

L'Etincelle, abbé JULIO, 111, rue de Fontenay, Vincennes (Seine) ; mensuelle ; 5 francs, étranger 7 francs.

Revue Bibliographique des Sciences Psychiques, 152, boulevard Montparnasse, Paris ; mensuel ; 3 francs ; étranger 3 fr. 50 ; le no 0 fr. 25.

La Curiosité, E. BOSC, 46, rue de France, Nice ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 20.

La Vie Nouvelle, O. COURRIER, à Beauvais (Oise) ; hebdomadaire ; 10 francs ; étranger 12 francs ; le no 0 fr. 20.

Revue Hermétique, PORTE DU TRAIT DES AGES, Saint-Michel de Maurienne (Savoie).

Publications étrangères

Le Messager, Liège (Belgique) 21, rue Gaucet ; mensuel ; 3 francs ; étranger 5 francs ; le no 0 fr. 10.

Luce e Umbra, A. MARZORATI, 18, Via Cappucini, Milano ; mensuel ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 50.

Religione e Patria, Villino CAROBBI, 6, Via Ciliegiole, Pistoia-Firenze ; mensuel ; 2 fr. 50 ; étranger 3 fr. 50 ; le no 0 fr. 30.

The Psycho-Therapeutic Journal, publication of the London Psycho-Therapeutic, Society, Arthur HALLAM, 3, Bayley Street, Bedford Square, London, W. C., monthly ; 3 sch. and 6 p. ; abroad, 4 sch. ; le no 3 pence.

Rivista Magnetologica, J. GARCIA, Garay 2031, Buenos Aires ; Suscript. 4 p. 3

Reformador, P. RICHARD, rua do Rosario 97, Rio de Janeiro (Brazil) ; bi-mensuel ; 6000 reis ; étranger 7000 reis, numero avulso 200 reis.

Novo Sunce, D. HINKTOVITCH, 12, Akademickitrg (Palaca Vranyczany) Zagreb ; Agram (Croatie).